



LEGENDE :

- Accès véhicules et emprise non constructible de 6m5m réservé au stationnement non clos, couvert ou non (carport autorisé) : emplacement imposé
- Emprise constructible
- Retrait imposé : 2,00m
- Ligne d'acrotche obligatoire de la façade sur un minimum de 3m
- Haies + clôtures privatives mises en oeuvre par l'aménageur
- Clôtures bois privatives mises en oeuvre par l'aménageur
- Emplacement indicatif portillon accès piétons autorisé

Date	Indice	Modifications
15/10/2021	A	Mise à jour ilots

Lotissement d'habitation « Le Pré aux Sources – TRANCHE I »
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE TORFOU
Département de Maine Et Loire

PERMIS D'AMENAGER		
Maitre d'Ouvrage	Commune de Sevreinoine Hotel de Ville 23, Place Henri Doizy St Macaire en Muges 49450 SEVREINOINE Tel. 02.41.55.36.76 contact@sevreinoine.fr	
Maitrise d'Oeuvre	SÈVREINOINE	
Paysagiste	CANOPEE	1 ter Place de la Trinité 44 190 CLISSON tel. 05 49 81 57 52 canopee.atelier@gmail.com
Architecte Urbaniste	CETRAC	3, rue Jacques BREL BP 50065 44814 SAINT HERBLAIN tel. 02 51 83 72 55 cetrac.nantes@cetrac.fr
BET VRD	AREA	6 bis Allée des Oliviers 79 300 BRESSUIRE tel. 05 49 81 57 52 areaurbanisme@gmail.com

Date:	28/07/2021
Phase:	PERMIS D'AMENAGER
Echelle:	1/500
Indice:	Ber
Dessin:	Ber
Plan n°:	PA 10.b

PLAN REGLEMENT GRAPHIQUE